

Cyclamaine

Périodique d'information de l'association Cyclamaine.
Maison des Associations, 4 rue d'Arcole, Le Mans
☎ : 02.43.81.59.05 ou 02.43.72.30.27
cyclamaine@aol.com



infos

N°20
Prix : 1_
Mai 2002

Edito...

Nous sommes au vingtième numéro. C'est pro-mis, au centième, nous ferons une grande fête.

Au centième ! A raison de trois numéros par an, cela nous amène en 2029. Si nous sommes encore à lutter pour obtenir plus de bandes vertes, « nous sommes au plus mal » ...

Avant d'imaginer ou de craindre pour notre avenir, notre présent : la démocratie participative.

Nos élus, dans leur grande sagesse, souhaitent faire participer le citoyen à la vie de la cité.

CYCLAMAINE participait déjà à différentes commissions : le comité de pilotage vélo, la commission Tramway ou hier la commission PDU.

Nous sommes convaincus que c'est par ce travail, dans ces différentes commissions, que nous faisons entendre notre voix. C'est pourquoi nous ne pouvons que nous féliciter du développement de cette démocratie participative.

D'autres instances commencent ainsi à prendre forme : les conseils de quartier, le conseil du développement.

Ce dernier aura « une fonction consultative auprès du Conseil de Communauté, notamment sur les problématiques d'aménagement et de développement du territoire ». Nous avons invité à y participer.

Pour les conseils de quartier. Comment CYCLAMAINE peut-elle y prendre part ?

Nous ne savons pas encore très bien comment fonctionneront ces conseils. Nous pensons qu'il serait utile pour tous que notre association puisse y apporter son expérience, le résultat de son travail sur le terrain.

La commission Itinéraires et Sécurité a réalisé à partir des fiches de liaison des dossiers qui décrivent les problèmes des cyclistes, leurs besoins dans chacun des quartiers de l'agglomération mancelle.

Nous pensons inviter nos adhérents à demander à participer à ces conseils.

Nous voyons là la richesse que nous pouvons tirer de ces débats, de cette démocratie participative.

Thierry Kervestin

Journée Européenne du Vélo

Samedi 1^{er} juin 2002

CYCLAMAINE vous propose trois rendez-vous :

14h : place du Jet d'eau, au Mans

Convergence avec les clubs cyclos et tous les sympathisants de la bicyclette.

15h : place du Jet d'eau

Départ pour un parcours qui mettra en évidence les « points durs » sur le trajet Coullaines Allonnes.

16h : place de la République

Regroupement et départ pour une promenade familiale vers les Etangs chauds où la CUM nous offrira une collation à partir de 17h30...

Les clubs cyclos proposeront 2 parcours (20 et 40 km) à tous ceux qui souhaitent s'initier à cette discipline.

CYCLAMAINE, comme les années précédentes, donne à ses parcours une touche revendicative qui n'empêche ni l'aspect festif de cette journée ni la participation des familles...

Pour la première année, la CUM est organisatrice de cette journée et mettra ses moyens de communication au service de la cause du vélo. Espérons que le public fera bon accueil à cette nouveauté et que les adhérents de CYCLAMAINE auront à cœur de démontrer par leur nombre que le cycliste urbain mérite l'attention des pouvoirs publics et des autres usagers.

Christine Grouhel

Quelques commentaires sur l'AG 2002

Que dire de cette AG ? Que dire de cette année 2001 ? Beaucoup d'entre vous ont pu trouver que le bilan moral présenté le 08 mars était pessimiste. Il était malheureusement à la hauteur des réalisations : quatre kilomètres de pistes cyclables supplémentaires. A la hauteur de ce sentiment de ne jamais rien voir aboutir à travers de commissions qui vivent. Nous avons dit tout ce que nous avons ressenti au long de cette année 2001, mais aussi tout ce que nous avons entendu, de votre part, dans nos débats ou conversations. Notre conviction, aujourd'hui, est que notre seule chance de voir nos idées se concrétiser par des bandes vertes est de continuer à solliciter les politiques – en comprenant et en acceptant leurs contraintes. Etre présent aux différents comités, offensif par nos propositions. Etre une force de « lobbying ». Nos actions doivent avoir cet objectif : être présent face aux décideurs. Il semble que l'Etat veuille nous y aider : il impose pour subventionner le tramway une véritable politique cyclable. Première victoire : cela sous-entend que la politique passée n'était pas une politique cyclable. Nous sommes d'accord. Deuxième victoire : un vrai travail de réflexion commence. Un travail qui nous conduira à un schéma cohérent, sûr et intelligent. Quand ce schéma se traduira par des

aménagements cyclables, les Manceaux n'auront alors plus aucune excuse pour laisser leur vélo dans leur cave. Notre conviction est non pas d'attendre que les décideurs se réveillent, mais de participer activement à ce réveil. Si vous voulez nous aider, vous pouvez agir en nous rejoignant au CA, en nous informant dès qu'une réalisation ne prend en compte l'intérêt des cyclistes, en écrivant aux élus, en réagissant dans la presse, ... Nous sommes votre porte-parole. Mais vous pouvez aussi la porter seul. Nous faisons du « lobbying ». Plus nous serons nombreux à harceler nos décideurs, plus nous verrons croître nos chances de voir des bandes vertes le long des rues mancelles.

Le nouveau conseil d'administration est composé de :

| | |
|--------------------|-------------------------------------|
| BARINGOU Paul | BRUNET Bernard |
| GRANDJEAN Denis | HIRSCH Pierre Jean |
| LAMBERT Thierry | LEITCH Siobhan |
| ORMAIN Jean Claude | REDON Jean Claude |
| THUARD Anne Sophie | TOUCHE Thierry |
| GROUHEL Christine | <i>Secrétaire</i> |
| HOGU Jean François | <i>Trésorier</i> |
| KERVESTIN Thierry | <i>Président et Responsable CAP</i> |
| TEUTSCH Philippe | <i>Responsable CIS</i> |

TK

L'agglomération mancelle est-elle une « Ville Cyclable » ?

Premier constat : aucune unité, aucune concertation entre les communes de l'agglomération. Les communes de Rouillon et de Sargé n'ont pas d'aménagements cyclables. La ville de Coulaines avec son aménagement « Saute trottoir », est l'exemple d'une réalisation dangereuse pour les cyclistes et les piétons, effectué sans concertation sur le partage de la rue. La commune de la Chapelle Saint Aubin est un autre exemple de l'aménagement de zones commerciales et industrielles, tout en oubliant de créer l'accès des cyclistes depuis leur commune. La ville d'Allonnes essaie de relier ses pôles avec ses quelques aménagements locaux dispersés, son futur aménagement du cœur de ville, et l'usine NTN. La ville d'Arnage avec la réalisation à ce jour de 12 kilomètres d'aménagements cyclables, continue à structurer sa ville et en particulier son quartier de la GAUTRIE par une liaison en site propre de 1 kilomètre réalisé en 2001. La commune d'Yvré est la seule qui possède une liaison jusqu'à l'entrée du Mans, il est seulement regrettable que la ville du Mans n'ait pas entrepris la même démarche en aménageant l'avenue Bollée jusqu'au cœur de ville.

Deuxième constat : un fort ralentissement des réalisations.

L'agglomération a construit 80 kilomètres d'aménagements cyclables, répartis dans les quartiers et les zones industrielles. En 2001 seulement 3 kilomètres ont été réalisés au Mans pour relier l'avenue Jean Mac au lycée Sud. L'aménagement de Coulaines à Allonnes, premier axe revendicatif de CYCLAMAINE, bloque toujours.

Troisième constat : un schéma directeur dépassé.

Une étude approfondie montre que l'actuel schéma directeur vélo datant de 1997, manque d'objectifs et de planification à court et moyen terme. Sur les axes majeurs (structurants) se dirigeant vers le centre ville, sur les axes tramway en particulier « rue Gambetta », la réalisation d'aménagement cyclable est indispensable au développement durable inscrit dans le cadre d'un nouveau partage de la rue. Pour une cohérence de l'agglomération mancelle, un réseau intercommunal structurant est à réaliser en intégrant les communes de Changé, Saint Saturnin, Saint Pavace, pour effacer les obstacles des rivières et des voies de communications « rocades du Mans »

C'est pourquoi CYCLAMAINE a demandé qu'un nouveau schéma des déplacements cyclables soit planifié et budgétisé, dans le cadre d'une politique volontariste de reconquête de l'espace urbain sur l'automobile. Les premiers travaux ont commencé

Jean-François Hogu

La Commission Itinéraires & Sécurité

La Commission Itinéraires et Sécurité (CIS) de Cyclamaine a pour mission de fournir à l'association les moyens d'obtenir un développement efficace du réseau cyclable de l'agglomération mancelle : état de l'existant, état des besoins, propositions argumentées permettant une participation constructive aux études en cours, propositions générales sur le développement et la promotion du vélo en ville.

La nouvelle CIS issue du cru 2002 du Conseil d'Administration s'est étoffée de deux nouveaux membres et a commencé à réfléchir à la définition d'un Schéma Directeur Vélo pour l'agglomération mancelle (Ville et CUM).

Mission renouvelée pour la CIS

La commission propose de conserver son nom (CIS) car les objectifs définis lors du dernier CA correspondent aux activités menées par la commission depuis plusieurs années ainsi qu'aux perspectives proposées pour 2002.

La CIS se donne pour objectifs pour 2002 :

- de dynamiser l'utilisation des fiches de liaison en multipliant les occasions d'en distribuer, d'en récolter, et en mettant régulièrement à jour les fiches de synthèses par secteur. Des fiches de liaison vierges sont jointes à ce journal.
- d'élargir les secteurs (actuellement limités à la ville du Mans) aux autres communes de la CUM.
- de préparer toute la documentation et l'argumentation utiles à la promotion d'un Schéma Directeur Vélo par les représentants de Cyclamaine au sein du Comité de Pilotage Vélo et des autres comités mis en place par les collectivités locales.

Correspondants de quartier

En tenant compte de la liste des animateurs volontaires établie lors de l'AG et d'une mise à jour de la liste des correspondants de quartier, on obtient :

- Secteur centre (Jacobins, République, Sarthe, Gare, Chanzy, Bollée) : Siobhan Leitch, Denis Grandjean, Taco Nicolai
- Secteur Nord-Ouest (Université, Hôpital, Madeleine) Thierry Touche, Bernard Brunet, André Jallot
- Secteur Nord-Est (Maillets, Bellevue, Gazonfier) : Pierre-Jean Hirsch, Paul Baringou, Jean-Claude Ormain
- Secteur Gare & Huisne (Sablons, J.Jaurès, Miroir, Batignolles) : Jean-François Hogu, Magali Valambres
- Secteur Sud (Pontlieue, quartiers sud) : Jean-Claude Redon
- Secteur Sud-Ouest (St Georges, O. Heuzé) : Serge Lorillier

Il reste donc de la place pour les volontaires !

Proposition de Schéma directeur Vélo pour l'agglomération mancelle

L'esprit d'un Schéma Directeur Vélo est de soutenir la pratique du vélo en ville. Il a pour but de proposer un réseau cohérent et continu d'aménagements cyclables facilitant l'usage de la bicyclette comme mode de déplacement urbain.

Le Schéma Directeur Vélo permet à la collectivité de se doter d'un cadre de référence pour le développement d'un réseau cyclable. Il se définit par un ensemble de principes directeurs donnant les orientations générales et permettant de dégager des priorités dans les réalisations à apporter.

Suivant les exemples de Strasbourg, de Nantes et des autres villes qui se sont appuyées sur un Schéma Directeur Vélo pour développer efficacement la pratique du vélo urbain, la création d'un réseau cyclable pour l'agglomération mancelle peut s'appuyer sur des critères de sécurité, de continuité d'itinéraires et de liaisons principales entre les différents pôles d'attraction de la cité : zones d'habitat, zones d'activité, équipements publics. Réseau structurant d'aménagements cyclables

Le Schéma Directeur Vélo définit un réseau de liaisons principales entre les quartiers. Ce réseau principal doit logiquement se compléter de réseaux secondaires locaux à chaque quartier.

Le principe est de sécuriser l'accès au centre-ville à partir de "cercles" de tailles croissantes. Un premier cercle s'intéresse aux axes permettant d'accéder directement au centre ville ou d'en repartir : l'avenue Bollée, l'avenue de Paderborn, le tunnel Wilbur Wright, le quai Louis-Blanc, la rue Gambetta, la rue Paul Courboulay, les boulevards A. France et Démoreux, l'avenue du Gl. Leclerc, la rue Nationale et la rue Chanzy. Le centre-ville est le principal pôle d'attraction des déplacements avec ses commerces, ses administrations, ainsi que les centres culturels (médiathèque, PCC, théâtres) et de loisirs (cinémas). De nombreux flux convergent encore actuellement vers le centre à partir des quartiers périphériques à travers des axes structurants tous dangereux pour les cyclistes. L'aménagement des axes assurant la desserte du centre-ville est donc une priorité.

Un second cercle s'intéresse au prolongement de ces axes vers les quartiers périphériques : Gazonfier, Maillets, Coulaines, ZIN & Madeleine, Hôpital & Université, St Georges & Libération, ZIS & Batignolles, Ponlieue & quartiers sud, Funay, Sablons.

Un troisième cercle permet de prolonger le réseau au-delà de la rocade jusqu'aux communes environnantes.

Philippe Teutsch

La commission Adhérents - Presse.

Pour être présents face aux décideurs, nous avons un média : La presse, autant que celle-ci voudra bien nous accueillir.

C'est pourquoi nous avons voulu créer au sein de notre association une activité qui soit tournée plus concrètement vers elle.

Cependant nous n'oublions pas que notre force principale réside dans nos adhérents. C'est pourquoi nous continuerons à organiser ou à participer à des actions pour les rencontrer, pour débattre avec eux.

Les objectifs de cette commission :

- **Les relations avec les adhérents**
- **Accroître le nombre des adhérents**
- **Intervenir dans la presse et mettre ainsi nos débats avec les décideurs sur la place publique**
- **Réagir immédiatement par un communiqué à toute action des décideurs et pourquoi pas par nos encouragements quand les choses avancent.**

Ses actions :

Vers les adhérents

- CYCLAMAINE Infos qu'elle aura la charge de rédiger, de distribuer
- Organiser ou participer à l'organisation de manifestations
- Fête du vélo en juin
- Journée avec mon vélo du 22 septembre
- 24 heures du livre en octobre
- Respect du cycliste le 20 mars
- Organisation de l'AG, rédaction d'un courrier d'invitation
- Rédaction d'un courrier de relance pour les cotisations en mai
- Recherche de nouveaux adhérents par des moyens à définir
- Mise à jour du site WEB
- Gestion et sauvegarde du fichier des adhérents

Vers les médias

• Contact avec la presse écrite, avec les radios locales ou Canal
Pour ce faire, préparer un dossier de presse, régulièrement mis à jour, avec des faits précis sur Le Mans

- ✓ Retards
- ✓ Avancées
- ✓ Promesses tenues ou oubliées
- ✓ Obligations légales
- ✓ Les relations avec la FUBicy

Incroyable...Increvable !!!

Vous avez un vélo tout neuf ! La roue avant crève une fois par semaine ! La cause : des silex, irrésistiblement attirés par un pneu neuf, trop tendre !

Et d'où proviennent ces silex ? D'une bande cyclable mal entretenue.

Vous tempêtez, vous écrivez au chef factionnaire communautaire, chargé de l'entretien des bandes cyclables !

Pas de réponse et la bande est toujours pleine de gravillons ! Vous balayez les endroits les plus « silexés » ! Vous crevez encore ! (la roue avant, pas vous)

La solution ? Changez de pneus ! Votre marchand de vélo, consulté, vous vend alors un pneu incroyable : il est increvable.

Ses références : il est utilisé par les postiers-cyclistes du Mans. Et oui ! Il est increvable ! Les bandes surchargées de silex, vous passez dessus, pas de crevaison !

Sa marque : « DUTCH PERFECT » une marque hollandaise.

Seul inconvénient, il est un peu cher : 24.4 à 27.7 Euros (160 à 180 F) mais il vous fait économiser du temps, c'est à dire de l'argent. La revue « vélocité », éditée par la FUBicy, a fait paraître un article dans son numéro de mars/avril 2002 pour éviter les crevaisons. Parmi les meilleurs pneus et bandes anti-crevaisons sont cités : Dutch Perfect (pneus) et ANTI PLATT (c'est une bande) Tous les autres c'est de la M... (comme dirait Jean Pierre Coffe).

Paul Baringou

Un élu convaincu doit étudier les exemples étrangers

Barbara Dahm, chargée d'études à Alter modal nous parlait des facteurs de réussite en France et à l'étranger. Il en ressort qu'un élu convaincu et qui se donne les moyens vaut mieux qu'un élu qui se contente de faire de l'œil aux cyclistes en badigeonnant quelques traits blancs au petit bonheur la chance. Mais pour ceux qui sont décidés à pratiquer une réelle politique vélo, l'expérience des villes étrangères nous est immédiatement profitable. Leur « parcours initiatique » semé d'innovations, de réflexions et d'erreurs permet aux villes françaises de gagner du temps et du savoir-faire. Bref, le principal c'est de s'engager, après les choses peuvent aller. très vite, et il est prouvé que le report modal sur le vélo en découle.

Extrait de Vélocité

Un député alsacien veut développer le vélo en ville.

Le député (PS) du Bas-Rhin, Armand Jung, souhaite multiplier par cinq la part du vélo en ville en cinq ans. Il a remis en ce sens un rapport aux ministres des Transports et de l'Environnement. Selon lui, « le vélo est un moyen de transport dont la marge de développement est importante » puisque, actuellement, seuls 1 % des déplacements urbains se font à bicyclette. Pour promouvoir l'usage de ce véhicule économique et écologique, Armand Jung suggère au gouvernement de prendre quelques mesures : subventionner l'achat de « vélo de service » par les entreprises, créer de vrais parkings pour les accueillir et, bien sûr, développer le réseau de pistes cyclables.

Extrait d'Ouest France

Cyclamaine
infos

Maison des Associations, 4 rue d'Arcole
72000 LE MANS
☎ : 02.43.81.59.05 ou 02.43.72.30.27

Directeur de publication : Thierry Kervestin.
Imprimé par nos soins

Pour nous contacter, vous pouvez utiliser le courrier électronique : **cyclamaine@aol.com**
Nous avons également un site web : **<http://www.lemans.fubicy.org>**

N'oubliez pas la journée européenne du vélo . Rendez-vous le samedi 1^{er} juin entre 14h00 et 15h00 Place du jet d'eau.

Notre association adhère à



La Fubicy
7 rue Sédillot
67000 Strasbourg
☎ : 03 88 75 71 90
www.fubicy.org

Avez-vous (ré) adhéré à CYCLAMAINE ?

Nom : Prénom :
Né le Profession.....
Adresse.....
.....

Adhésion à CYCLAMAINE pour 2002 : 6 _

Sommaire

- Page 1 → Edito
La Journée Européenne du vélo 2002
- Page 2 → Le compte rendu de l'AG
L'agglomération mancelle est-elle une « Ville Cyclable » ?
- Page 3 → Les commissions
- Page 4 → Une revue de Presse